

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juin 2009

MISE EN ŒUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT
(Deuxième lecture) - (n° 1692)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 469

présenté par
M. Yves Cochet, Mme Billard, M. Mamère et M. de Rugy

ARTICLE 45

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« l'opportunité de créer »,

les mots :

« la création d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.